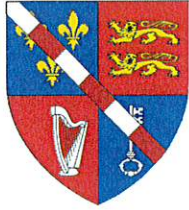


DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM 15
- En exercice 15
- présents
- votants
- absents
- exclus

Date de convocation :

08 mars 2024

Date d'affichage :

8 mars 2024

Date de réunion :

26 mars 2024

De la commune de Jouy sur Eure
Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 26 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-huit heure se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

Absents excusés :

Procurations :

Objet : Travaux de peinture extérieure et intérieure des WC de la garderie de l'école – CURSUS – participation EPN – Budget 2024

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Moinet Hélène a été nommée secrétaire de séance,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la vétusté des peintures extérieures et intérieures des WC de la garderie de l'école

Considérant qu'il existe une convention pluriannuelle entre CURSUS et Evreux Portes de Normandie qui octroie à CURSUS des subventions en contrepartie de travaux réalisés dans les communes.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le devis CURSUS n° 2754 du 19/02/2024 d'un montant de 9.233,75 € HT joint à la présente délibération pour les travaux de peinture extérieure et intérieure des wc de la garderie de l'école.

Monsieur le Maire précise qu'Evreux Portes de Normandie prend en charge le coût de la main d'œuvre sur ce devis et la commune de Jouy-sur-Eure le coût des matériaux.

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 027-212703581-20240326-20024_DELCOM007-DE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après délibération, le Conseil Municipal à _____ *(la majorité ou à l'unanimité) :*

Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

REFUSE

➤ **ACCEPTÉ** le devis CURSUS n° 2754 du 19/02/2024 d'un montant de 9.233,75 € HT joint à la présente délibération, pour les travaux de peinture extérieure et intérieure des WC de la garderie de l'école

➤ ~~**PREND** acte que la dépense de la commune sur le devis s'élèvera à 3.863,03 € HT~~

➤ **DEMANDE** que cette dépense soit inscrite dans le budget 2024 en investissement.

➤ **MANDATE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération

> **VOTE** un budget de 3863,03 € HT
> **DEMANDE** a Monsieur le Maire d'interroger une autre entreprise afin d'obtenir un devis concurrentiel
> **DECIDE** que le choix de la Société soit présenté à la prochaine réunion.

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

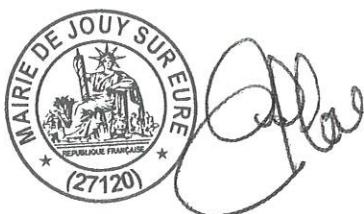
Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN Pierre BAILHACHE Pierre BERGER Joël BUGAILLE Alexandra DASSAS

Annick DELARUE Chantal DUCHANGE Annie JÉZÉQUEL Olivier JOLY Serge LAMBOY

Hélène MOINET Stéphane PETROZ Ludovic ROBERT Chantal SAGALA Caroline VALLOIS

Maire
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 027-212703581-20240326-20024_DELCOM007-DE